

Conseil municipal du 25 mars 2019



Présentation du Budget Primitif 2019

Orientations politiques

Dans un contexte budgétaire toujours contraint, le budget 2019 répond aux mêmes objectifs qu'en 2018:

- Poursuivre l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement pour éviter l'effet ciseaux
- Ne pas augmenter les taux d'imposition
- Dégager de l'autofinancement
- Maintenir l'effort d'équipement, la qualité des services et investir localement
- Actionner le levier de l'emprunt pour aider au financement du PPI
- Mobiliser au maximum les financements externes

Plan

1- Les politiques municipales

2- Vue générale du budget

3- Le budget de fonctionnement

4- Le budget d'investissement

Les politiques municipales

- Culture
- Sport
- Education, l'enfance
- Revitalisation centre-ville et attractivité du territoire
- Développement urbain et le logement
- Espaces publics
- Patrimoine
- Entretien du patrimoine communal et économies d'énergie
- Gestion des ressources et le service public
- Solidarités, lien social et contrat de veille active - CCAS
- Résidence Kersalic

Les politiques municipales

CULTURE

- Faire de la culture un facteur de cohésion sociale
- Garantir une offre culturelle diversifiée, accessible à tous les publics
- Soutenir les artistes locaux
- Favoriser l'accès au livre



Théâtre

Une très bonne saison 2017/2018 avec un taux de fréquentation de 86%, ce qui représente 5 684 spectateurs (dont 2 640 scolaires)
50 représentations (29 spectacles) 253 abonnés

Guingamp a été retenue avec 10 autres villes en France ville laboratoire 100% éducation artistique et culturelle, c'est la reconnaissance du travail réalisé et un encouragement à le développer.

Le service culturel inscrit désormais la Prison dans les lieux de programmation.

Le budget de fonctionnement est stable. L'obtention de financements complémentaires tout au long de l'année permet de réaliser de nouvelles actions qui s'équilibrent en dépenses et recettes.

Médiathèque

-prêts annuels : 108 654 (stable par rapport à 2017).

-inscriptions : 1 889 (soit douze de moins qu'en 2017)

-2 126 emprunteurs contre 2 205 en 2017

-4450 demandes de connexion internet (5007 en 2017)

-une vingtaine d'animations sur l'année + accueil des classes et de la crèche + heure du conte + TAP

Le budget de fonctionnement est équivalent à celui de l'an passé.

En investissement, poursuite du renouvellement du mobilier et du matériel d'exposition.

Le projet de renouvellement du logiciel de prêt, d'installation d'automates de prêt et de réaménagement du rez de chaussée sera finalisé en 2019.

La culture

ZOOM

Fonctionnement (hors personnel)**Dépenses : 276 493 €****Médiathèque : 70 225 €****Programmation artistique : 157 350 €***(Dont 12 300 € pour une opération financée par une recette perçue en 2018)***Subventions aux associations : 48 918 €****Investissement : 38 185 €****Acquisition matériel technique et mobilier (Théâtre et Médiathèque) : 27 685 €**

Système son, équipement expositions, renouvellement mobilier ...

Divers travaux et agencements divers : 10 500 €

Stores et luminaires médiathèque et réfection des bureaux du service culturel

**Recettes : 108 850 €****Recettes médiathèque : 14 000 €****Entrées théâtre, inscriptions ateliers : 56 550€****Subventions :****DRAC, Département, Région .. : 23 300€***(des subventions interviendront en cours d'année en soutien aux projets menés dans la saison)***Locations , remboursement prestations techniciens : 7 000 €**

LES POLITIQUES MUNICIPALES

SPORT

- Améliorer les possibilités de pratiques sportives dans les équipements et sur l'espace public
- Conforter l'accessibilité des activités sportives
- Favoriser le sport pour les enfants
- Sécuriser les pratiques
- Entretien le patrimoine existant mis à disposition du mouvement sportif et de la communauté éducative



Une politique sportive accessible au plus grand nombre

Rénovation des sols sportifs des halls Dulac et SDA à Kergoz

Eclairage et finalisation du terrain de Cadolan (report 2018)

Installation d'agrès connectés dans la prairie de Traouzac'h

Reprise éclairage tennis à l'Espace sportif de la Madeleine

Acquisition de matériel pour optimiser les interventions du service des salles (2 autolaveuses autoportées notamment)



Le sport

ZOOM

■ **Fonctionnement** (hors personnel)

Dépenses : 202 390 €

Recettes : 10 000 €

Sports, animations et loisirs : 27 200 €

Location de salles : 10 000 €

Entretien des salles et équipements : 49 500 €

Subvention aux associations : 125 690 €

Dont 69 850€ de subventions financées auparavant par l'agglomération

■ **Investissement : 439 081.50 €**

Prairie de Traouzac'h installation d'agrès : 18 000 €

Filets pare ballon à Kerpaour : 3 000 €

Éclairage et finalisation de l'espace sportif de Cadolan : 21 381.50 €

(Dont 18 401.50 de report)

Kergoz : réfection sol halls Dulac et SDA : 342 000 €

Subvention DETR 2019 demandée pour 85 260 €

Matériel pour le service des salles : 40 100 €

Espace sportif de la Madeleine : 14 600 €

(Dont reprise éclairage tennis pour 12 000 €)

LES POLITIQUES MUNICIPALES

EDUCATION, ENFANCE

- Favoriser la réussite éducative de tous
- Garantir l'égalité et l'accessibilité au service public pour tous
- Rendre un service public de qualité à un coût maîtrisé

Une population scolaire stable en 2018 : 345 élèves
maintien des rythmes scolaires.

Travail sur le 100% éducation artistique et culturelle
Acquisition de traqueurs d'activité pour les enfants

Des écoles accueillantes

Pour les travaux

- Poursuite du programme de mise en œuvre du PPMS dans les écoles
- Réfection de la toiture de l'école Leizour et du bâtiment A à l'école de la Chesnaye
- Gestion des accès à l'école de la Madeleine
- Réfection de classes et divers travaux

Pour les équipements

Des visualiseurs, des vidéos projecteurs, du matériel de sport, des vélos, divers mobiliers ...

Le nouveau conseil municipal des enfants a été interrogé notamment sur l'espace ludique de St Sébastien et va travailler sur Petites Scènes en ville.

Restauration scolaire

359 repas sont servis chaque jour dans les écoles.

Le centre de loisirs

Renouvellement de la cabane, acquisition de matériel de camping



Education, enfance

ZOOM

■ Fonctionnement (hors personnel)

Dépenses : 291 996 €

Ecoles : 262 841 €
 CLSH : 28 455 €
 Subventions associations (APE) : 700 €

Recettes : 323 000 €

Redevances : 180 000€
 participations communes, CAF : 143 000 €



■ Investissement : 225 564.85€

ECOLES

Matériels / équipements : 13 566.22

Ecole Leizour : 2 750 €
 Ecole de la Chesnaye : 1 700€
 Ecole La Madeleine : 5 116.22€
 Banque de prêt EPS : 2 200 €
 RASED : 1800 €

CLSH et accueil périscolaire: 7 650 €

CME (patinoire report et complément pour matériel) : 44 680€

Travaux : 159 668.60 €

Ecole Leizour : 73 968.60 €
 Ecole de la Chesnaye : 64 750 €
 Ecole La Madeleine : 12 700 €
 Ecole Diwan : 8 250 €

LES POLITIQUES MUNICIPALES

Revitalisation centre-ville et attractivité du territoire

Le travail dans le cadre de la revitalisation des centres-bourgs a permis de définir plusieurs enjeux pour conforter l'attractivité de Guingamp en tant que ville-centre , à savoir :

Des enjeux patrimoniaux et urbains

- En ouvrant le centre-ville et en le rendant plus visible
- En valorisant le patrimoine bâti, historique et architectural
- En repensant la place de l'enfant dans la ville

Des enjeux de développement économique

- En confortant l'attractivité commerciale du centre-ville

Des enjeux environnementaux

- Avec la valorisation de la rivière
- La facilitation des déplacements doux
- La création de pistes cyclables

Des enjeux sociaux

- En développant la mixité sociale
- En veillant à l'accessibilité des espaces publics

Plusieurs actions ont ainsi été mises en œuvre (rénovation du château de Pierre II, valorisation de la place du Petit Vally et de la place du Château, création de la passerelle sur le Trieux, valorisation des remparts et création d'un espace de stationnement, réaménagement de la place du Centre, rénovation de l'ancien bagad).

Dans ce cadre, les actions 2019 portent sur la rénovation de la maison médicale, la création d'un espace ludique, la vente de la maison « Fournis » à l'agglomération pour y installer son siège et le lancement d'une étude urbaine sur la secteur Vally / Verdun

Les actions sur la rénovation de l'habitat se poursuivent en lien étroit avec l'agglomération pour la mise en œuvre des opérations RHI THIRORI.

LES POLITIQUES MUNICIPALES

Revitalisation centre-ville et attractivité du territoire

Aménagement de la prairie de Rustang : 280 080 €

Aménagement d'un espace de stationnement rue Cosquer : 53 201.57 € dont 47 078.57 € de report

Finalisation de l'aménagement de la place du Centre
52 984.12 € en report et 3 000 € pour une animation estivale

Démolition d'un immeuble et aménagement du carrefour Yser / Joffre : 229 115.50 €

L'art dans la ville : 99 000 €

Mise en place en mai / juin 2019 de la seconde œuvre d'art place Albert-Lissillour (report 2018) : 49 000 €

Lancement de la consultation pour la 3^{ème} œuvre d'art qui sera installée dans la prairie de Rustang : 50 000 €



LES POLITIQUES MUNICIPALES

Revitalisation centre-ville et attractivité du territoire

Rénovation du « Belvédère » (ex bagad) : 187 589.60€
dont 146 253.60 € de report

Rénovation du groupe médical St Michel : 1 079 292 €

Mise en place de bornes wifi (complément de 15 000 € et 31 840.39 € de report) : 46 840.39 €

Étude urbaine secteur Verdun / Vally : 60 000 €

Espace ludique st Sébastien et aménagement secondaire de St Sébastien : 390 000 €



**Revitalisation centre-ville et attractivité
du territoire**

ZOOM

Investissement : 2 481 103.18 €

Des demandes de subventions ont été déposées auprès des services de l'Etat dans le cadre de la DETR pour le carrefour rue de l'Yser, des demandes sont en cours pour l'espace ludique, l'étude urbaine Verdun / Vally.

LES POLITIQUES MUNICIPALES

DEVELOPPEMENT URBAIN, LOGEMENT

- Accompagner le renouvellement urbain et favoriser la mixité sociale sur le territoire
- Lutter contre l'habitat dégradé
- Travailler à la requalification du parc ancien
- Favoriser l'émergence d'une offre d'habitat adaptée



Acquisition immeuble 15 rue Notre-Dame : 204 000 €

(dans le cadre de la sauvegarde de l'hôtel de la monnaie, immeuble revendu après création d'une servitude de passage)

Acquisition de garages rue St Nicolas : 40 000 € *(conforter le linéaire commercial)*

Frais divers divisions foncières : 2 610 €

Étude quartiers Castors (report) : 7 324.56 €

Aménagement d'un quai prairie de Traouzac'h : 16 000 €



LES POLITIQUES MUNICIPALES

DEVELOPPEMENT URBAIN, LOGEMENT

- Accompagner le renouvellement urbain et favoriser la mixité sociale sur le territoire
- Lutter contre l'habitat dégradé
- Travailler à la requalification du parc ancien
- Favoriser l'émergence d'une offre d'habitat adaptée

Urbanisme

Quelques éléments statistiques sur l'urbanisme

La hausse du nombre de DIA se maintient depuis 2016, confirmant une reprise du marché de l'immobilier.

(Pour rappel, en 2009, le nombre de DIA était seulement de 82.)

Documents d'urbanisme	2014	2015	2016	2017	2018
Autorisation de travaux	42	84	47	35	43
Déclaration préalable	112	122	94	106	105
Certificat d'urbanisme	161	181	168	203	196
Permis de construire	17	16	7	10	18
Permis de démolir	6	4	2	4	2
Permis d'aménager	0	1	0	3	0
Intention d'aliéner	119	119	136	140	146
aliénation Fonds de commerce	0	2	3	10	7
Total	457	529	457	511	517

DEVELOPPEMENT URBAIN, LOGEMENT

ZOOM

- **Investissement : 269 934.66 €**

LES POLITIQUES MUNICIPALES

LES ESPACES PUBLICS

- Participer à l'attractivité du centre ville
- Mieux circuler et stationner en ville
- Protéger et informer la population
- Prendre en compte les demandes de sécurité et de tranquillité publique des Guingampais

Sanitaires place de la République : 56 693 €
(dont 42 600 € de report)

Aménagement de nouvelles pistes cyclables et installation d'appuis vélos : 81 025 €

Castel Pic voies douces (report) : 37 142.46 €

Programme annuel de voirie, Eaux pluviales et trottoirs 2019 : 296 466.72 €

(rue Kernaon, rue des Genêts, rue St Martin, rue Penquer, Traouzac'h, abords bâtiment le Belvédère, signalisation, etc...)

Éclairage public : 74 364€

(Jules Verne, cité Le Fort, route de Bourbriac, réparations, etc ...) :



LES POLITIQUES MUNICIPALES

LES ESPACES PUBLICS (suite)

Acquisition d'illuminations de Noël (plafond lumineux pour rue saint Yves et Ponts st Michel) : 10 000 €

Mobilier urbain : 20 000 €

Panneaux d'affichage libre : 10 000 €

Aménagement de la rue Fardel (report) : 11 837.02 €

Programme de voirie 2018 (Moulin au cuivre et trottoirs) : 101 005.84€ (dont 98 909.84 de report)

Divers travaux et reports : 8 588.05€



LES ESPACES PUBLICS

ZOOM

- **Fonctionnement** (hors personnel)

Dépenses : 238 450 €

Service propreté urbaine : 8 400 €

Service voirie/Fêtes cérémonies : 171 500€

Service espaces verts : 58 550 €

- **Investissement : 707 122.09 €**

LES POLITIQUES MUNICIPALES

PATRIMOINES

- Dynamiser la Ville
- Restaurer et animer le patrimoine bâti guingampais
- Accueillir la nature en ville et valoriser le patrimoine naturel
- Participer au développement de l'économie touristique

Restauration et valorisation du Château de Pierre II

Eclairage, escalier (reports) : **37 225.34 €**

Prison

Achèvement des phases 1 et 2 : **769 985€**

Lancement de la phase 3: **592 015 €**

Eclairage de la Basilique : (report) **4 634 €**

Restauration des remparts Château et Cosquer : **100 000 €**

Plan cavalier : **8 976 €**

Exposition de cartes postales anciennes : **6 000 €**

Pupitre d'interprétation du château de Pierre II: **15 000 €**

Signalétique patrimoniale : **5 000 €**



INAUGURATION



PATRIMOINE

ZOOM

- **Fonctionnement** (hors personnel)

Dépenses :

Animations patrimoine et adhésions : 20 000€

- **Investissement : 1 538 835.34 €**

LES POLITIQUES MUNICIPALES

ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL ET ECONOMIES D'ENERGIE

- Préserver la biodiversité urbaine et les ressources
- Promouvoir un environnement favorable à la santé et la qualité de vie
- Lutter contre le changement climatique



Mairie : divers travaux de rénovation de bureaux : **6 100 €**

Au CSA (peinture escalier CPAM) : **11 000 €**

À l'UCO (réfection toiture report) : **56 995.85€**

Castel Pic (réfection toiture) : 28 830 €

Mise en accessibilité des bâtiments publics :
agenda d'accessibilité programmée : **7 711.38 €**

Jardins espaces verts (vannes, report) : **5 442 €**



PATRIMOINE communal et économies d'énergie

ZOOM

- **Fonctionnement** (hors personnel)

Dépenses : 283 070 €

Service bâtiment : 146 300 €

Bureau d'études : 136 770 €

- **Investissement : 116 079.23 €**

LES POLITIQUES MUNICIPALES

*ETP : équivalent temps plein

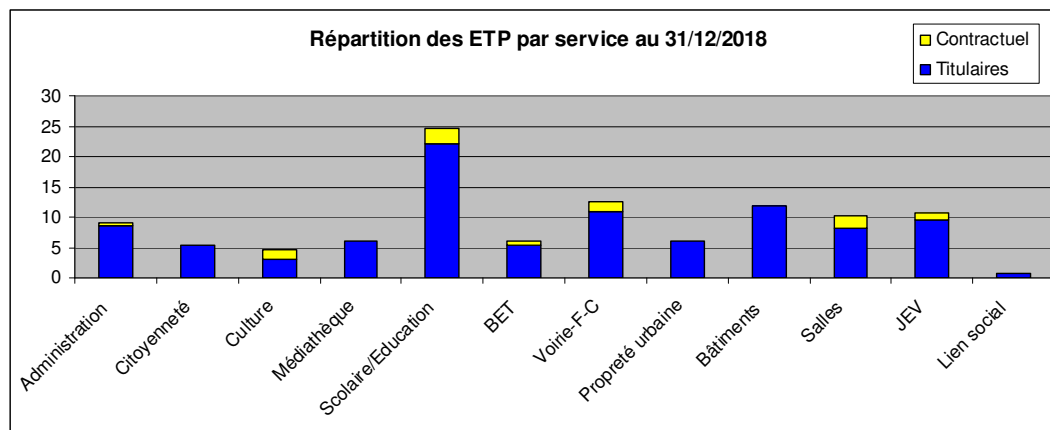
Les ressources humaines et les services publics

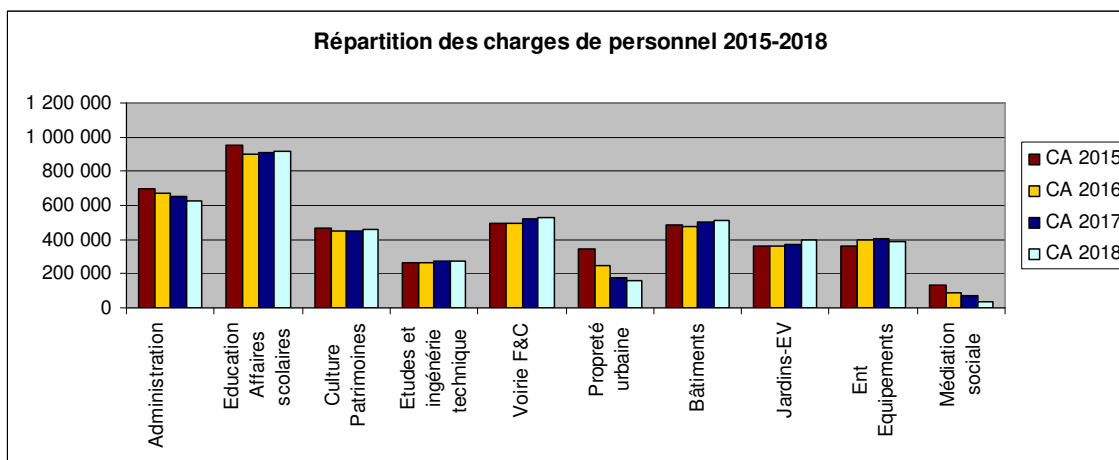
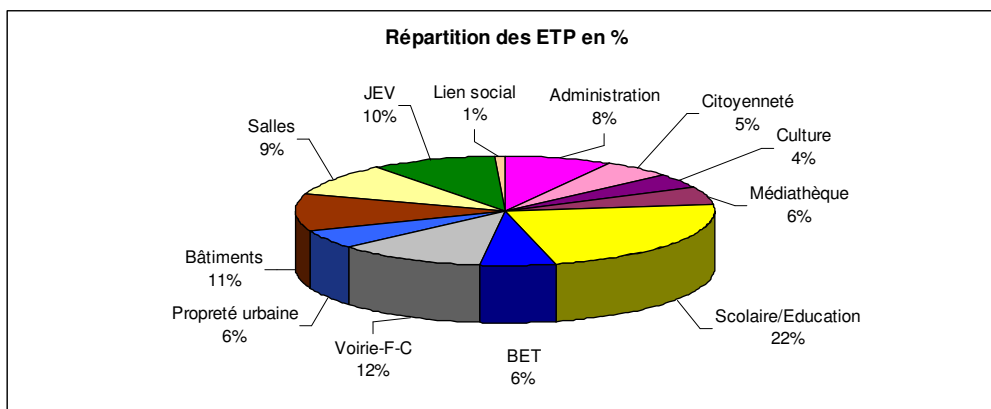
- Garder un niveau de services performant pour les Guingampais
- Assurer un cadre de travail sécurisé et protecteur de la santé des agents
- Former le personnel
- Doter les services de matériel performant
- Simplifier et améliorer le parcours de l'utilisateur

Stabilité des effectifs...

Au 31/12/2018, la Ville a rémunéré 120 postes budgétaires représentant 108.59 ETP*

Dont : 102 postes de fonctionnaires territoriaux (97.8 ETP); 14 postes d'agents contractuels de droit public (5.71 ETP) et 4 emplois aidés (4 ETP)





LES POLITIQUES MUNICIPALES

Le budget prévisionnel RH se maintient à 4 559 630 €.

Pour 2019, le budget primitif prévoit un maintien de l'enveloppe dédiée en 2018. Les augmentations liées à la 2^{ème} phase de l'accord PPCR (parcours professionnel carrières et rémunération) pour l'ensemble des catégories A, B et C et le GVT sont neutralisées par le rajeunissement des personnels récemment recrutés. Le gel du point d'indice de la fonction publique concoure à cette stabilité

La ville maintient sa politique d'évolution de carrière avec une proposition de 10 avancements au tableau des effectifs représentant 119 points indiciaires.

Nouveau dispositif d'insertion : les contrats d'accompagnement dans l'emploi

3 contrats emplois d'avenir ont pris fin en 2018, et 2 nouveaux contrats prendront fin en 2019. Il sera proposé d'avoir recours à ce nouveau dispositif dès que cela sera possible.

Prise en compte de la sécurité et de la santé des agents au travail

▪ **Instauration de la participation employeur à la prévoyance** : une aide de 5€ par mois et par agent sera instituée. La définition des conditions de mise en œuvre avec les représentants du personnel devrait permettre une application au plus tard le 1^{er} juillet 2019. Cette participation permettra aux agents d'accéder à des contrats financièrement plus intéressants.

▪ **Le document unique** élaboré en 2016 poursuit son application dans les services : aménagements de postes, études ergonomiques, études de postes, achats de matériels, formations PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) et Sécurité incendie, risque amiante, travaux d'aménagements.

▪ **La formation** : 30 000 € sont provisionnés. La priorité sera portée aux formations PRAP et formation de sécurité avec le renouvellement des autorisations de conduire. Le partenariat avec le CNFPT est mobilisé pour permettre aux agents de suivre des formations de proximité et créer des liens et du réseau avec des agents d'autres collectivités.

LES POLITIQUES MUNICIPALES

Modernisation de l'action des services

Logiciels et matériel informatique : 33 895€

Mobilier et divers matériel (DUER): 27 654.29€

Renouvellement téléphonie : 49 500 €

Panneau d'affichage numérique tactile extérieur : 12 000 €

Remplacement de véhicules : 37 000 €

Matériel service voirie : 22 300 €

Matériel service bâtiments : 2 480 €

Matériel service espaces verts : 65 677.13 €

Remplacement d'une tondeuse et acquisition d'une machine pour l'entretien des terrains synthétiques...

Remplacement de divers matériels : 5 000 €



PERSONNEL**ZOOM**■ **Fonctionnement****Dépenses : 4 836 653 €**

Charges de personnel :	4 552 630 €
Indemnités des élus :	150 100 €
Plan de formation :	30 000 €
Chèques déjeuners :	82 523 €
Participation prévoyance	7 000 €
Autres charges (frais missions ...) :	5 900 €
Formation élus et frais de missions :	8 500 €

Recettes : 268 378 €

Remboursement rémunérations :	24 438 €
Emplois aidés :	20 790 €
Remboursements mises à disposition :	179 737 €
Remb. chèque déjeuner :	32 810 €
Titres sécurisés, élections :	10 530€

Investissement : 255 506.42 €**Matériels techniques : 132 457.13 €****Matériels informatiques et mobilier : 123 049.29 €**

LES POLITIQUES MUNICIPALES

SOLIDARITES ET LIEN SOCIAL - CONTRAT DE VILLE - CCAS

- Accompagner les publics fragiles
- Favoriser la participation des habitants
- Soutenir les familles dans la parentalité
- Poursuivre et développer les services permettant le parcours de vie des personnes vieillissantes
- Accompagnement et aides financières individuelles

Budget Ville

Subventions : 329.100 €

- CCAS : 290 000 €
- Subventions aux associations : 39 100 €

Actions spécifiques :

- CIDFF - Permanences d'accès au droit : 1 000 €
- Escale Jeunesse (FJT) - Mobilité – Acquisition de vélos à assistance électrique : 3 500€

Politique de la Ville : 6 270 €



L'accompagnement social

ZOOM sous réserve du vote du CA du CCAS

■ Fonctionnement

Dépenses 2019 : 387 140 €

- Frais de personnel : 221 180 € (57%)
- Administration générale : 59 458€ (15%)
- Amortissements : 8 035€ (2%)
- Actions : 98 468 € (25%) *voir ci contre*

Recettes 2019 : 387 140 €

- Excédent reporté : 2717 €
- Subvention Ville : 290 000 €
- Autres recettes : 94 423 €

■ Investissement

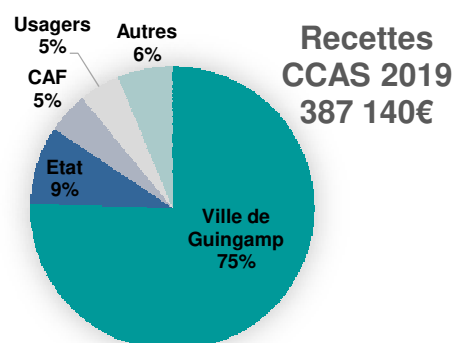
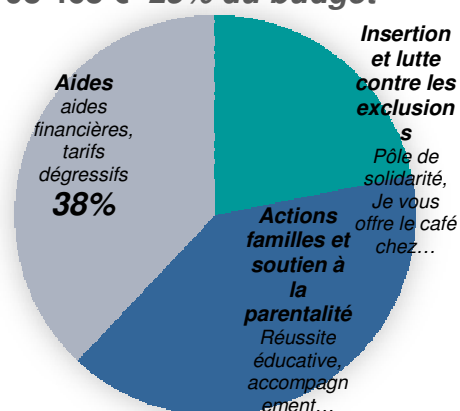
Dépenses 2019 : 102 845 €

- Remboursement d'emprunt : 24 719 €
- Sécurisation et entretien du Pôle : 17 000 €
- Renouvellement matériel de bureau : 1 200 €
- Projet Habitat inclusif : 45 000 €
- Autres dépenses : 9 934 €
- Report 2018 : 4992 €

Recettes 2019 : 102 845 €

- Excédent reporté : 94 810 €
- Amortissements : 8 035 €

CCAS - Actions 2019 98 468 € 25% du budget



LA RESIDENCE KERSALIC

Projets 2019

- Signature du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) (application rétroactive au 1^{er} janvier)
- Finalisation du projet d'établissement (échéance au 31 mars)
- Travaux d'aménagement : offices de restauration dans les unités, salle d'animation, bureaux administratifs
- Construction des projets de service



La Résidence en chiffres

Fonctionnement

**Résidence Autonomie
(EHPA) 189 737,31 €**

185 071,71 € pour 10 résidents payé par les résidents

4 665.60 € payé par le Conseil départemental (CPOM)

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) :
2 879 564,90 € pour 72 résidents

Hébergement (Résidents et Conseil Départemental pour aide sociale):	1 520 973,52 €
---	----------------

Dépendance (Résidents et Conseil Départemental)	437 706,22 €
---	--------------

Soins (ARS)	920 885,24 €
-------------	--------------

Investissement : 119 000 €

Cuisines aménagées dans les petites unités	30 000 €
---	-----------------

Matériel petites unités (lave vaisselle machine à café conteneurs ...)	30 000 €
--	-----------------

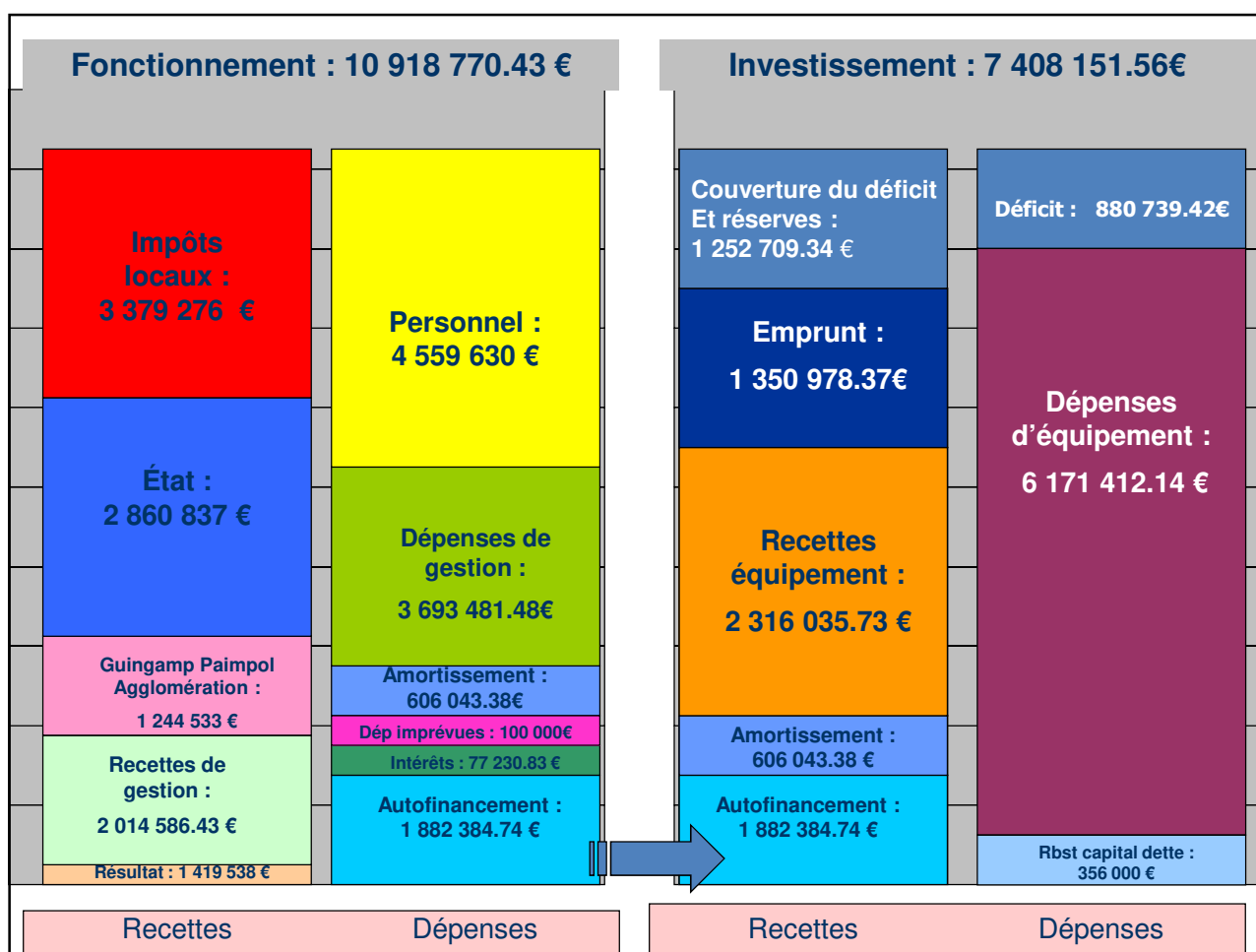
Mobilier petites unités	10 000 €
--------------------------------	-----------------

Matériel médical	15 000 €
-------------------------	-----------------

Sécurisation du bâtiment	20 000 €
---------------------------------	-----------------

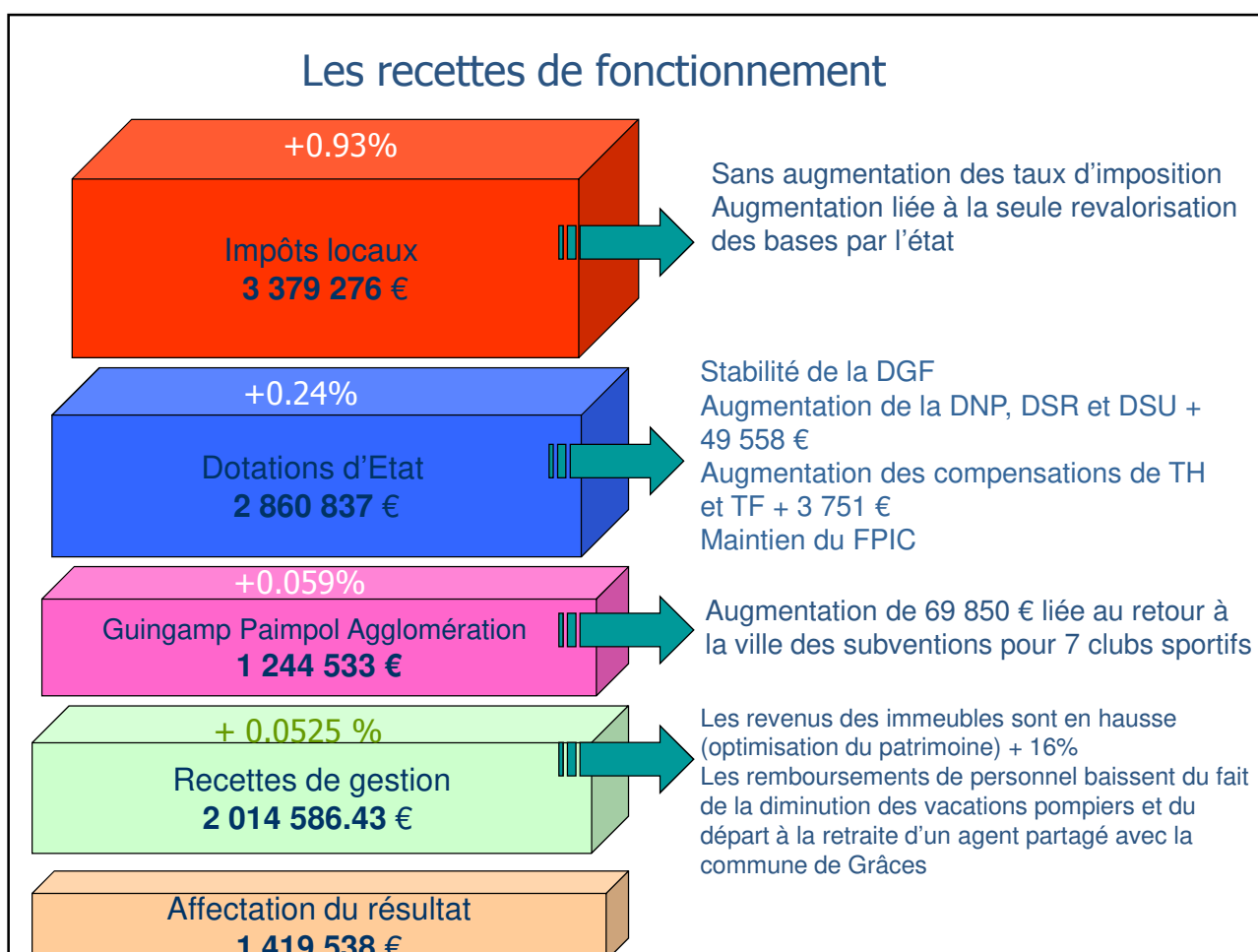
Acquisitions diverses	14 000 €
------------------------------	-----------------

2. Vue générale du budget



3. Le budget de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement



Les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 134 597 € soit + 1.52 % par rapport à 2018 selon le détail suivant :

- L'augmentation des dotations versées par l'Etat + 69 603 €
- Les recettes fiscales directes augmenteront de + 82 276 €
- L'ensemble des autres recettes évolue de + 170 412.43 € (dont 68 950 € d'augmentation de l'attribution de compensation compensée par des dépenses du même montant)

1. les principales recettes

1.1 Concours financiers de l'Etat : + 0.24 %

📄 Dotation forfaitaire : 1 672 403 €, la baisse prévisionnelle est de 846€ soit - 0.1%

- Dotation nationale de péréquation : 150 293 € (+ 14 611 €)

📄 La dotation de solidarité rurale : 569 880 e (+27 189 €)

📄 La dotation de solidarité urbaine : 168 459 € (+ 8 388€)

- Les allocations compensatrices sont en hausse de 3 751€

1.2 les recettes fiscales

Le produit attendu est de 3 379 276 € soit une augmentation de 82 276 € + 0.93 % par rapport à 2018 (valorisation des bases de 2%)

Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales FPIC augmente de 3 151 € mais Guingamp ne contribue plus au FPIC

1.3 les recettes fiscales indirectes

Taxe sur l'électricité : 110 000 € (taux inchangé)

Taxe sur les spectacles : La loi de finances a supprimé la taxe sur les spectacles, son montant est compensé par référence au produit perçu en 2013 soit 223 000 €.

Droits de mutation : cette recette étant variable, il est proposé d'inscrire 130 000 € même si le dynamisme du marché immobilier peut laisser espérer une recette plus importante.

Taxe sur la publicité extérieure TLPE: cette taxe est désormais stabilisée à 20 000 €

1.4 les recettes liées à l'activité des services

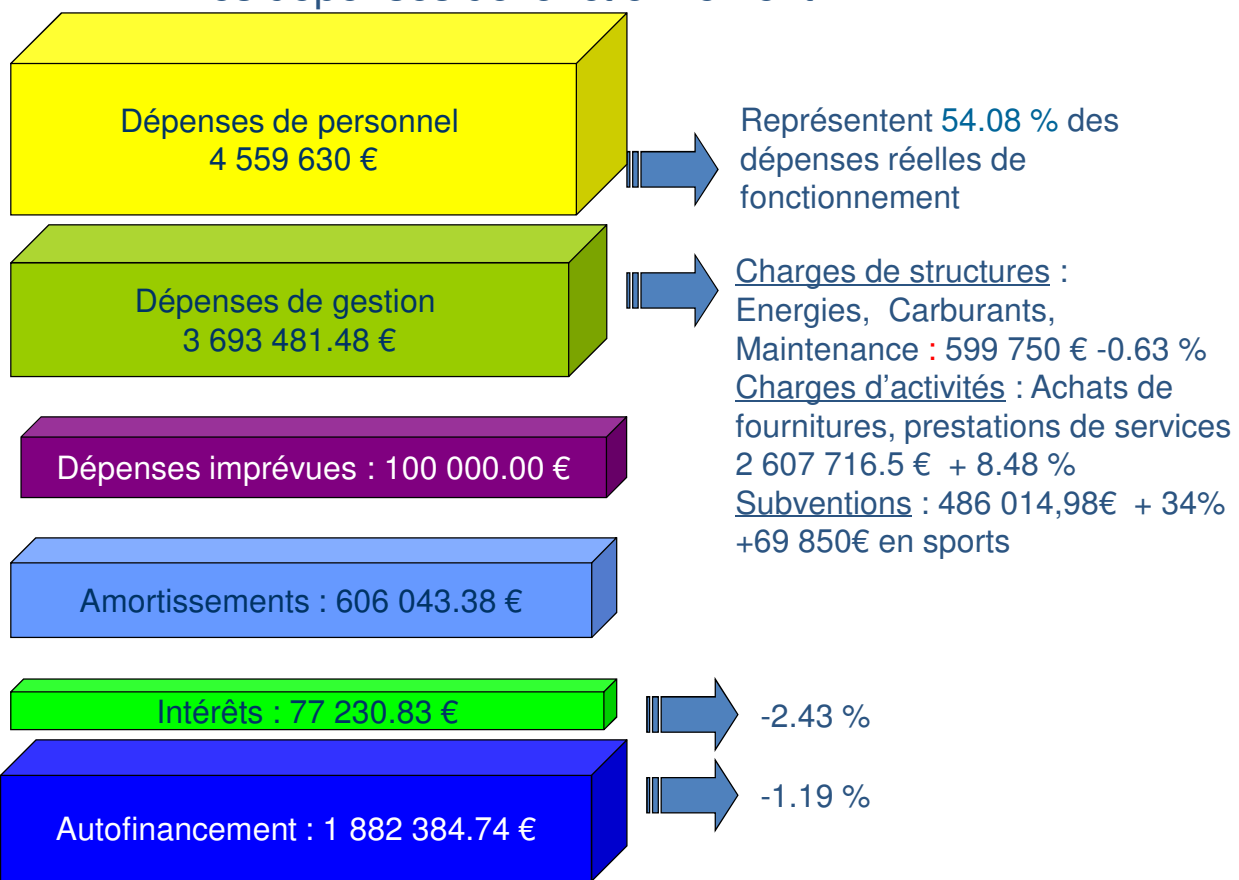
Enfance : 323 000 €, il s'agit essentiellement de la participation de la CAF et de la facturation aux familles pour la restauration scolaire, le CLSH et les garderies

Sports : 10 000 € il s'agit des locations de salles refacturées aux établissements scolaires

Culture : 86 850 € dont 38 000 € pour les entrées au théâtre (en hausse), 18 500 € d'inscriptions école de dessin et ateliers théâtre et 14 000 € d'abonnements à la médiathèque et 23 300€ de subventions Région et Département qui seront complétées au cours de l'année en fonction des projets portés par le service

Immobilier : 240 000 € de loyers divers (centre socio-administratif, Guingamp Paimpol agglomération et location de salles de la mairie).

Les dépenses de fonctionnement



Les charges de gestion générale : +0.89 %

2 506 117.13 € correspondent aux dépenses courantes de la collectivité et représentent 29.72% des dépenses réelles .

Elles augmentent de 22 165.13 €

- **Achats de denrées , fluides et fournitures**

Les dépenses d'énergie restent stables

Les dépenses de restauration scolaire sont ajustées au nombre de rationnaires présents en janvier et restent stables

Les fournitures sont en hausse de + 2.65 %

- **Autres charges, charges externes et impôts et taxes**

Elles sont en hausse de 6.72 %

Les dépenses de personnel : -0.22 %

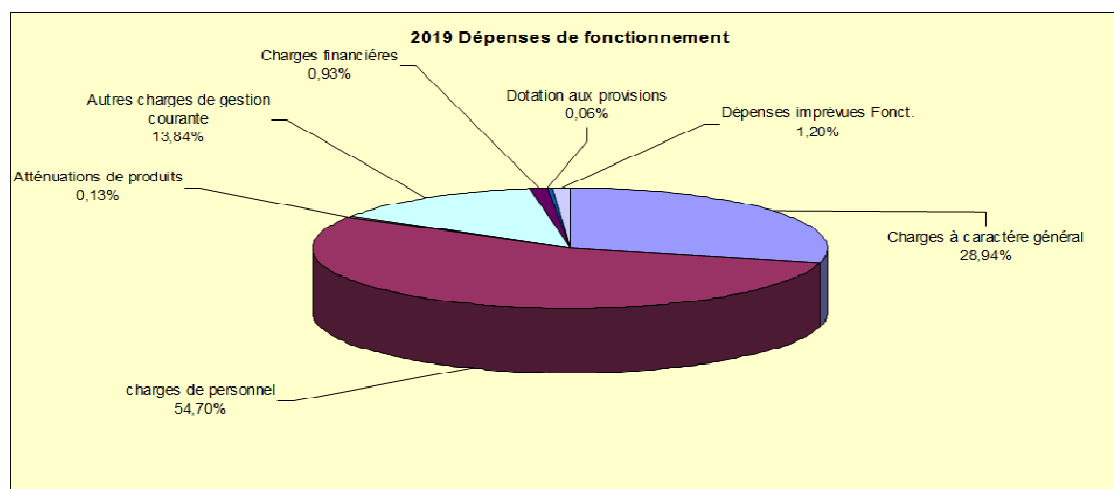
Ce sujet a déjà été développé en amont

Les autres charges de gestion courante : 13.30 %

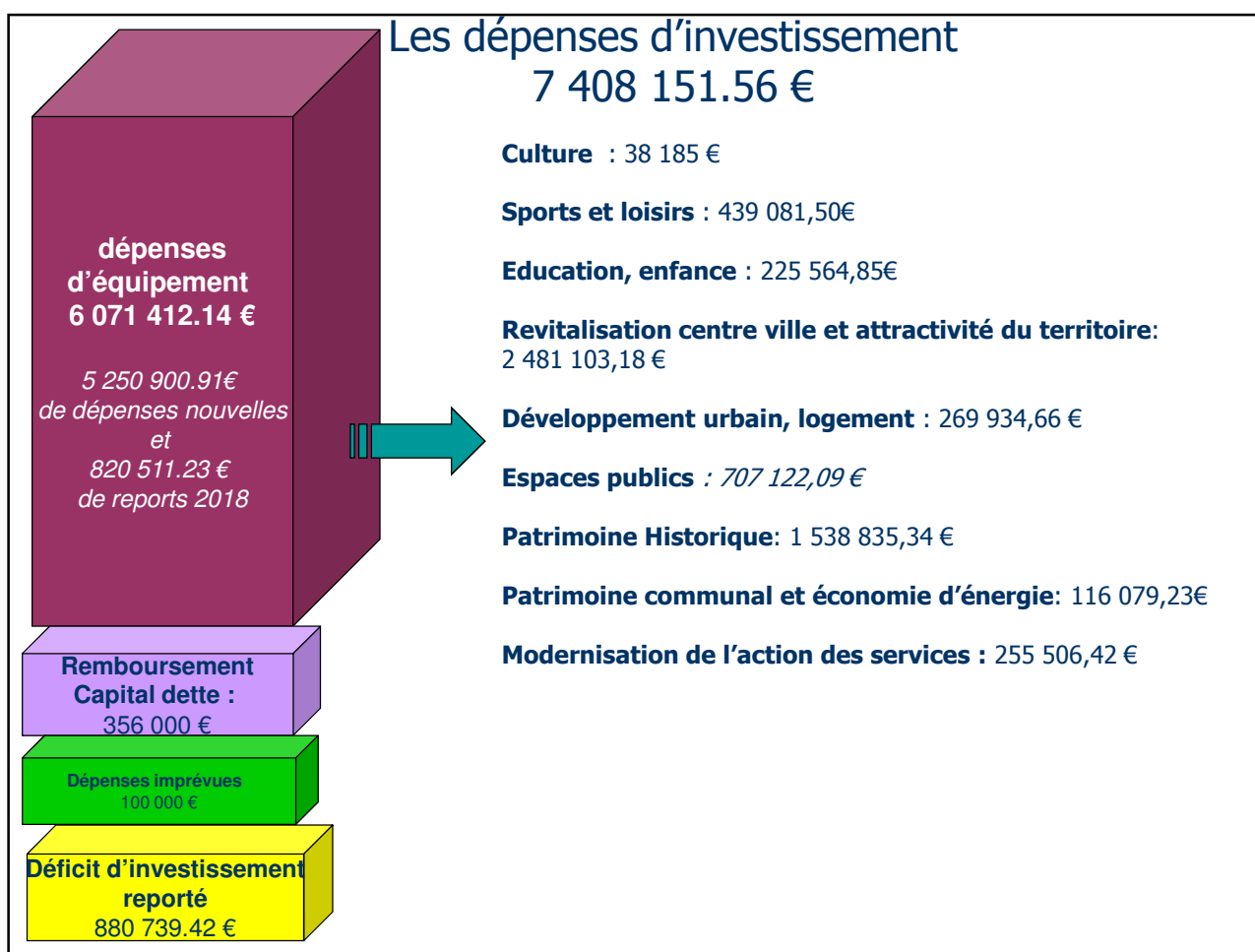
Elles comprennent

- les subventions aux associations : 196 814 € (+ 58.57%) (nouvelles associations prises en charges pour 69 650 € précédemment gérées par la communauté d'agglomération).
- la participation au fonctionnement du CCAS pour 290 000 €, pour le SMASR, (86 713 €), le centre social (130 000 €), pour les élèves scolarisés à l'extérieur (91 584 €) et dans les écoles privées (120 000 €)

Les charges financières : - 2.43 %



4. Le budget d'investissement



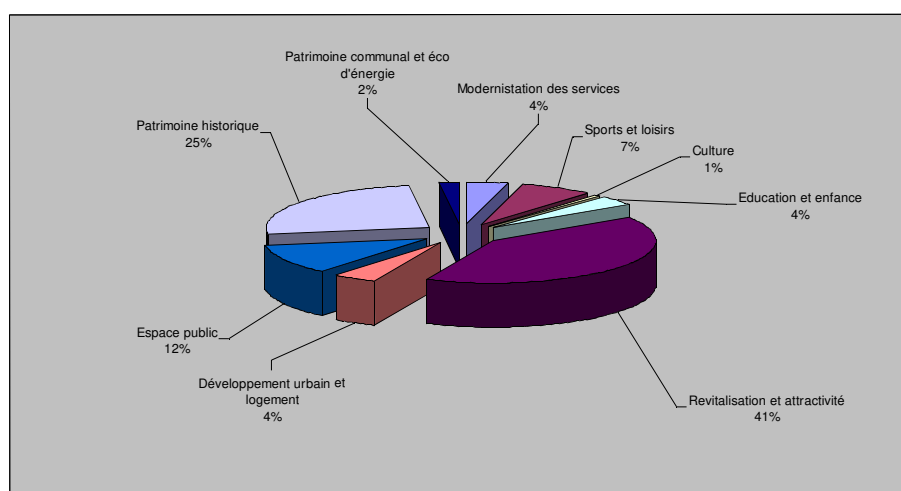
Les dépenses d'investissement : 7 408 151.56 €

Mouvements d'ordre (travaux régie et déficit d'investissement reporté):
965 421.80 €

Mouvements réels : 6 442 729.76 €

Les dépenses nouvelles d'investissement représentent 6 587 640.33 € et les dépenses reportées 820 511.23 €.

Les principaux investissements programmés sur l'exercice 2019 sont listés en début de diaporama. La répartition par secteur d'activité est la suivante :



Les recettes d'investissement 7 408 151.56€

Recettes
d'équipements
2 316 035.73 €



FCTVA + Taxe d'Aménagement : 665 000 €
Subventions : 1 176 000.54 €
Cessions : 443 000 €
Rbst avance budget lotissement :
32 035.19 €

Emprunt nouveau : 1 350 978.37 €

Amortissement
606 043.38 €

Autofinancement : 3 135 094.08 €

Les recettes d'investissement : 7 408 151.56 €

Mouvements d'ordre (virement section fonctionnement, amortissements): 2 488 428.12 €

Mouvements réels : 4 919 723.44 €

Les recettes d'ordre sont constituées par l'autofinancement brut 1 882 384.74 € et de la dotation aux amortissements de 606 043.38 €

Les recettes réelles comprennent :

- Le fonds de compensation de la TVA :640 000 €
- La taxe d'aménagement : 25 000 €
- Les subventions acquises (PRU, prison...) :1 176 000.54 €
D'autres subventions seront inscrites en cours d'année une fois les arrêtés et les accords obtenus (principe de sincérité budgétaire)
- Les produits de cessions (Fournis et rue Notre Dame) 443 000 €
- L'emprunt (qui sera ajusté en fonction des subventions) :1 350 978€37
- Remboursement avance budget lotissement 32 035.19 €
- Excédents de fonctionnement capitalisés 1 252 709.34 €

Le financement de l'investissement en 2019

	Ressource en €	Ressource en %
Autofinancement	3 135 094.08 €	42.31 %
Recettes d'investissement	2 922 079.11 €	39.45 %
Emprunt	1 350 978.37 €	18.24 %
Total dépenses d'investissement	7 408 151.56 €	100 %

Les contributions directes

Pas d'augmentation des taux depuis 2010 et maintien des taux pour 2019

TAXES	BASES Prévisionnelles 2019	Produit fiscal attendu	Taux 2019
TH	8 636 000	1 329 944 €	15.40%
TF	7 769 000	2 040 916 €	26.27%
TFNB	9 600	5 698 €	59.35%